

Benchmark Réglementaire PRIIP

L'évolution du contexte économique recentre le rôle des Priip's dans un environnement de concurrence renforcée

La réglementation PRIIP (Package Retail Investment and Insurance-based Products) est entrée en vigueur au 1er janvier 2018 au sein de l'Union Européenne. Elle prévoit notamment la mise à disposition, précontractuelle, d'informations relatives aux contrats d'assurances vie, fonds euros et supports en unités de comptes (risques liés aux placements, performances, frais).

L'évolution du contexte économique et en particulier la hausse des taux d'intérêts a significativement renforcé l'environnement concurrentiel, en particulier pour les fonds euros dont les rendements sont comparés à d'autres placements liquides et sécurisés tels que les livrets d'épargne ou les comptes à terme. Le Document d'Informations Clés (DIC) du fonds euros peut ainsi devenir un réel atout pour mettre en lumière les avantages du fonds euros.

En outre, la dérogation relative à l'utilisation des documents UCITS (Undertakings for Collective Investments in Transferable Securities) pour les unités de comptes a pris fin au 1er janvier 2023, imposant aux assureurs d'intégrer les indicateurs spécifiques à la réglementation PRIIP (SRI, présentation des frais...).

Nos experts ont analysé plus de 50 documents d'informations clés (contrats, fonds euros, unités de compte), soit une trentaine d'acteurs, afin de dresser un état des lieux des informations présentées et d'analyser les méthodologies de calcul des indicateurs.

Les tendances du marché en quelques chiffres

25 % des acteurs du panel ayant une durée de détention recommandée de 1 an pour le fonds euros ont un SRI de 2

70 % des acteurs du panel affichent une performance nulle sur le scénario de tensions

100 % des acteurs du panel présentent des fourchettes de frais dans le DIC contrat

Des niveaux de performances contrastés sur le fonds euros

Les rendements affichés pour les différents scénarios de performance présentent une importante dispersion tant sur les scénarios défavorables que favorables. Cela s'explique notamment par les choix de méthodologies retenus pour déterminer ces performances.

Sensibilité au contexte économique

La valeur de l'indicateur synthétique de risque ainsi que les scénarios de performance sont sensibles à l'évolution du contexte économique et en particulier au niveau des taux d'intérêts.

De plus, d'autres paramètres tels que la provision pour participation aux excédents ainsi que les règles de pilotage des investissements impactent également les résultats.

Les frais : entre DIC support et contrat

Plusieurs options sont mises en œuvre pour la présentation des frais liés à la fois au choix du contrat et du support. Ces choix ont un impact sur les rendements calculés dans les scénarios de performance qui intègrent les frais.

Les enjeux selon nos experts

- Fiabiliser et industrialiser la production des indicateurs UC, Fonds euros et contrats
- Intégrer les enjeux concurrentiels liés aux informations présentées dans les DIC
- Utiliser des méthodologies robustes et cohérentes avec le fonctionnement et le pilotage des produits et supports

Au-delà d'un positionnement marché, à travers ce benchmark nos experts partagent leurs analyses et convictions pour vous éclairer sur les enjeux de la réglementation PRIIP.

Analyse détaillée des éléments narratifs

- Comment les caractéristiques des contrats sont-elles présentées ?
- Comment l'information est-elle répartie entre les documents supports et contrats ?

Éléments quantitatifs

- Quelle durée de détention recommandée ?
- Quels sont méthodologies de calcul de l'indicateur synthétique de risque ?
- Quels sont les niveaux de performance affichés pour les scénarios de performance ?
- Quels sont les natures et niveaux de frais présentés ?

Et vous, comment vous positionnez-vous vis-à-vis d'autres acteurs comparables ?

- Les niveaux de performances affichés dans vos documents sont-ils compétitifs ?
- Quelles sont les méthodologies mises en œuvre pour les calculer ?
- Le niveau et l'affectation des frais (contrat ou support) sont-ils homogènes avec le marché ?

L'EXPERTISE ADDACTIS

Dans le cadre des activités en épargne et retraite, les consultants addactis ont développé une expertise aboutie sur la réglementation PRIIP, et en particulier sur :

- Les exigences réglementaires et la présentation des éléments narratifs
- Les spécifications techniques et méthodologies de calcul des indicateurs quantitatifs
- Les processus et outils (échange de données avec les gestionnaires d'actifs, simulations, calculs) pour la production des Documents d'Informations Clés

Les équipes d'Addactis pourront s'appuyer sur leur connaissance de la réglementation et du marché et leur expertise en modélisation financière pour vous accompagner sur ces sujets :

Audit, revue et benchmark

- Analyse de la conformité réglementaire (fréquence de mise à jour, évolutions réglementaires)
- Revue des méthodologies et calculs d'indicateurs quantitatifs
- Positionnement dans notre benchmark (indicateurs et méthodologies de calcul)
- Emission de recommandations

Outils et processus de production des DIC

- Mise à disposition de notre générateur de scénarios économiques addactis® Genesys ou livraison de jeux de scénarios économiques monde-réel
- Calcul des indicateurs et production des DIC (SRI et scénarios de performance)
- Industrialisation et fiabilisation de la production des DIC (calculs, alimentation, contrôles)



Ange BOUYOU-MANANGA
Senior Manager
Actuarial Consulting



Elie MERYGLOD
Senior Manager
Modeling & Finance
Life & Health



François BAYÉ
Director, Deputy Head
of Actuarial Consulting



Simon THIBAUT
Senior Manager
Modeling & Finance
Life & Health

Les Experts
addactis